



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recueil "portraits de France"

Question au Gouvernement n° 3862

Texte de la question

RECUEIL « PORTRAITS DE FRANCE »

M. le président. La parole est à M. Belkhir Belhaddad.

M. Belkhir Belhaddad. Ma question s'adresse à Mme Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la ville.

Marianne Grumberg-Manago, biochimiste, découvrit une enzyme qui bouleversa la recherche sur l'hérédité. Chérif Cadi, polytechnicien, reçut la croix de guerre avec palme pour sa conduite au feu, au cœur de la Grande Guerre. Gisèle Halimi, avocate et députée, changea la vie des femmes au procès de Bobigny.

Ces noms font partie d'une liste de 318 personnalités d'origine étrangère, nées à l'étranger ou issues des outre-mer. Leur parcours est indissociable de l'histoire politique, intellectuelle, scientifique ou artistique de notre pays. Certains de ces noms sont célèbres ; d'autres nous sont familiers ; beaucoup restent inconnus.

Toutes ces femmes et tous ces hommes ont fait l'histoire de France, mais l'histoire ne leur a pas toujours accordé la place qu'ils méritaient, et les pouvoirs publics les ont souvent oubliés quand il s'agissait de baptiser une rue, une bibliothèque ou une école.

Toutes ces personnalités sont mises à l'honneur dans le recueil « Portraits de France », résultat d'un travail de grande ampleur et de longue haleine orchestré par l'historien Pascal Blanchard, dont vous avez été à l'initiative, madame la ministre déléguée.

Ne nous y trompons pas, il s'agit non pas de récrire l'histoire, mais simplement de continuer à l'écrire dans toute sa diversité, donc dans toute sa richesse. Ce recueil, c'est certain, aidera et incitera les collectivités locales à diversifier les noms de leurs rues et de leurs bâtiments publics. Cette dynamique a déjà été engagée, notamment à Metz, dans le quartier de la Grange-aux-Bois, où j'ai été à l'origine de la dénomination d'un nouveau stade en l'honneur de Yacine Cherradi, infatigable animateur sportif et héros du quotidien.

Je suis convaincu que ce recueil peut et doit nous permettre d'aller plus loin encore. Madame la ministre déléguée, ce travail s'arrête-t-il à ces 318 portraits ? Pourquoi l'avoir mené et, surtout, comment le décliner aujourd'hui dans nos territoires ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la ville.

Mme Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la ville. Oui, il était temps ! Il était temps que nous regardions la France telle qu'elle est, c'est-à-dire une nation une et indivisible, mais, surtout, riche de sa diversité. Nous parlons de 318 portraits de personnalités qui n'ont qu'un seul point commun : leur amour pour la France. Cet

amour pour la France, elles l'ont exprimé par leur engagement, par leur art, par leur combat, qui est parfois allé jusqu'au sacrifice. Nous nous devons de les honorer.

Vous l'avez dit, un comité scientifique indépendant a rendu ses travaux et nous a remis, à Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et à moi-même, le recueil « Portraits de France », soit 318 biographies documentées, référencées, de personnalités issues de la diversité, qui sont autant de figures importantes pour notre jeunesse, pour nos concitoyens, pour les élus auxquels nous destinons cet ouvrage, afin qu'ils s'en servent pour nommer des rues, des médiathèques, des écoles, tout ce qui fait vivre la République dans nos villes et dans nos territoires.

Lorsqu'il dit que notre histoire est la conjugaison de toutes les histoires, le Président de la République porte le message de l'unité nationale et place au centre des enjeux le débat de mémoire et de reconnaissance. L'unité nationale ne se décrète pas ; elle se construit. Le Président nous a exhortés à la construire ; le Gouvernement y travaille depuis plusieurs mois, en particulier avec le premier livret rendu par ma collègue Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, livret qui rend hommage aux combattants d'Afrique.

C'est aussi tout le travail que conduit Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté, en mettant à l'honneur 109 Mariannes.

M. Maxime Minot. Elle cite aussi Spiderman ! On en parle ?

Mme Nadia Hai, ministre déléguée. C'est également le travail que nous poursuivons au sein du Gouvernement, notamment avec ma collègue Élisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, pour redonner une place à tous les enfants de la République autour des valeurs qui nous rassemblent, plutôt qu'autour de valeurs qui nous divisent.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Belkhir Belhaddad](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3862

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)